

Julie Beusaert est spécialisée en droit de l'environnement. Elle se concentre notamment sur les questions liées au droit de l'environnement, à l'aménagement du territoire et au développement urbain.

Julie a obtenu une Master en droit à l'Université de Gand en 2020 (magna cum laude). Après ses études, elle a travaillé comme stagiaire à la section danoise des "Amis de la Terre Europe" à Copenhague. Aujourd'hui, elle est également active au sein du mouvement "Stop Ecocide Belgium".

JULIE BEAUSAERT

Avocat(e) – Junior Associate
+32 (0)2 234 67 10
julie.beusaert@monardlaw.be

Julie a débuté au bureau d'avocats Stibbe en 2021 et a rejoint l'équipe publique de Monard Law en 2023. Elle est membre du Barreau de Bruxelles.

Let's connect on LinkedIn

ETUDES & FORMATION

2015 - 2018	Licence en droit, Université de Gand (distinction)
2019	Échange Erasmus+, Københavns Universitet (un semestre)
2018-2020	Master en droit, Université de Gand (grande distinction)

EXPERIENCE DE TRAVAIL

Novembre 2020 – Juillet 2021	Stagiaire aux Les Amis de la Terre du Danemark ('NOAH'), département de l'éducation verte et de la justice climatique, Copenhague
Septembre 2021 – Septembre 2023	Junior associate chez Stibbe, département Environnement & Urbanisme, Barreau de Bruxelles
Novembre 2023 – actuel	Junior associate chez Monard Law, Droit public (droit de l'environnement et l'urbanisme), Barreau de Bruxelles

PUBLICATIONS

Décembre 2023

**‘Geen persoonlijke vetes voor de milieustakingsrechter’
(coauteur), Journal pour l’urbanisme et l’environnement
(‘STORM’) 2023/4**